

PUBLICATION LE 05 mai 2025

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

AVIS

AVIS DE PUBLICITE

**COMMUNE DE ST MICHEL DE MAURIENNE**

M. Le Maire

BP 10 Place de la Mairie

73140 ST MICHEL DE MAURIENNE

Tél : 04 79 56 53 42

SIRET 21730261100116

**[W](#) Correspondre avec l'Acheteur****Objet** **Appel à manifestatoion d'intérêt spontanée - Installation de panneaux photovoltaïques sur toitures****Référence** AMI PPV**Type de marché** Travaux**Mode****Description**

1/La commune de Saint-Michel de Maurienne a été sollicitée pour l'installation et l'exploitation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de deux bâtiments communaux :

site n°1 : bâtiment la Falaise Place de l'église parcelle cadastrée section OB n°596, surface 200 m2

site n°2 : bâtiment communal atelier des services techniques 12 rue du temple parcelle cadastrée section OB n°400, surface 200 m2

Conformément à l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, s'agissant d'une demande d'occupation du domaine public en vue d'une exploitation économique par le biais d'une manifestation d'intérêt spontanée, la commune est tenue de procéder à une publicité avant d'envisager de délivrer cette autorisation, afin de s'assurer de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente.

2) Redevance

Conformément à l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, cette occupation donne lieu au versement d'une redevance à la commune proposée par le prestataire.

3) Attribution

Les critères d'attribution pondérés sont :

- Les modalités de gestion des installations par le prestataire : 20%
- L'implication, les actions et démarches du prestataire dans le cadre de ce projet et plus largement dans la transition énergétique : 40%
- Les délais d'intervention garantis par le prestataire : 20%
- La redevance proposée : 20%

Des négociations pourront être lancées avec les candidats.

La signature d'une convention entérinera le choix de la municipalité.

Les candidats sont informés que la collectivité se réserve la possibilité de ne pas donner suite au projet.

4) Modalités de la réponse

Adresse d'envoi ou de dépôts : Mairie de Saint-Michel de Maurienne,  
Place de la mairie, Direction Générale des Services, 73140 Saint Michel  
de Maurienne

ou plateforme dématérialisée : <https://www.marches-publics.info>

5) Document à remettre

- Extrait de KBIS / Statuts / ou équivalent ;
- Présentation de la société, effectifs / moyens matériels de la société ;
- Projet détaillé de la convention (droit et obligations des parties, durée justifiée, conditions techniques et financières de l'exploitation, autorisations, redevances, résiliation, cession, etc.)
- Planning prévisionnel

**Code CPV principal**      **45261215** - Travaux de couverture de panneaux solaires

**Critères d'attribution**

**Renseignements**      **Correspondre avec l'Acheteur**

Remise des plis le **06/06/25 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

**Dépôt**      • **Déposer un Pli dématérialisé**

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

**Recours**      Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Grenoble

2 Place de Verdun

BP 1135 38022 Grenoble Cedex

Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69

**greffe.ta-grenoble@juradm.fr**

Envoi le 05/05/25 à la publication